



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT D'EXECUTION

Je soussigné(e), propriétaire du bâtiment
Situé (*adresse*) :
à (commune de) :
atteste que les travaux faisant l'objet d'une demande de subvention au titre du dispositif
d'aide à la **valorisation du patrimoine**.

n'ont pas connu de début d'exécution, et je m'engage à **ne pas commencer les travaux**
faisant l'objet de la demande de subvention **avant l'accord préalable écrit** de la
Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien.

Dans le cas où l'opération débiterait **avant l'autorisation** de la Communauté de Communes,
je m'engage à informer Monsieur le Président de la Communauté de Communes afin qu'ils
prennent acte que, de ce fait, **je renonce à la subvention sollicitée**.

Fait à, le

Signature du demandeur :

Pour tout commencement de travaux avant l'instruction du dossier de subvention, le demandeur doit obtenir l'autorisation écrite de commencer les travaux à la Communauté de Communes (demande justifiée par écrit à joindre au dossier de demande de subvention).